

## **Défis et enjeux auxquels fait face le secteur du théâtre durant la pandémie de COVID-19**

**Mémoire présenté au Comité permanent du patrimoine canadien**

**Produit par la Professional Association of Canadian Theatres (PACT)**

***Le 14 décembre 2020***

Au nom des membres de la [Professional Association of Canadian Theatres](https://www.pact.ca/) (PACT), nous aimerions remercier le Comité permanent du patrimoine canadien d'avoir entrepris cette étude et de soutenir en continu le secteur des arts et de la culture.

La PACT est la voix collective des théâtres professionnels canadiens, un chef de file dans la communauté des arts du spectacle et un défenseur dévoué de la valeur de l'interprétation en direct. Nous représentons 150 compagnies de théâtre professionnelles qui exercent leurs activités dans des collectivités de tout le pays. Les membres de la PACT sont divers, allant du plus grand organisme des arts du spectacle au Canada à de plus petites compagnies de théâtre qui servent leur public dans une grande variété de communautés d'un océan à l'autre.

Depuis le début de la pandémie, la PACT a maintenu un contact direct avec ses membres par le biais de réunions hebdomadaires et de multiples enquêtes afin de comprendre les répercussions sur ces membres et le soutien dont ils ont besoin. Nous sommes heureux de partager avec vous, membres du comité, les principales conclusions, observations et recommandations dont nous vous demandons de tenir compte dans l'élaboration de votre rapport.

### **INCIDENCE DE LA COVID-19 SUR LE SECTEUR DU THÉÂTRE**

Le secteur du théâtre a été parmi les premiers à fermer et sera l'un des derniers à reprendre ses activités. De nombreux théâtres ont dû annuler la plupart ou la totalité de leurs prestations de la saison 2020-2021. Il n'est pas financièrement viable pour de nombreux théâtres de présenter des spectacles avec une capacité d'accueil réduite pour respecter les directives de la santé publique et la distanciation sociale. Si ces théâtres le font, ils risquent d'accumuler un déficit élevé par rapport aux coûts de production et de présentation, en raison de la vente d'un nombre limité de billets pour supporter ces coûts. Par ailleurs, les théâtres s'adaptent, dans la mesure du possible, pour offrir des représentations à un auditoire restreint, des ateliers et des offres numériques.

La PACT a d'abord communiqué avec ses compagnies membres par le biais d'une enquête en juillet pour évaluer l'incidence du premier confinement. Quelque 120 membres ont répondu à cette enquête et ont fait part en détail de leurs préoccupations :

- **Annulations et reports :**

- *Productions* : 60 % des répondants ont annulé une ou deux productions. Près de 40 % des répondants ont annulé ou reporté de trois à huit productions.
- *Événements communautaires et éducatifs* : 72 % des répondants ont annulé ou reporté de trois à huit événements, les 28 % restants ont dû en annuler au moins un. Ce domaine d'activité comprend des ateliers, des exposés, des galas ou d'autres événements de collecte de fonds, des camps de vacances ou d'autres programmes éducatifs.

- **Perte de revenus :**

- En juillet, en raison des annulations, bon nombre de nos membres avaient déjà subi une perte de revenus comprise entre 4 000 dollars et 4 millions de dollars.

- Il a été difficile pour beaucoup de nos membres de prévoir la baisse totale de revenus attendue en raison de l'annulation ou de la reprogrammation de ces productions et événements, mais certaines compagnies s'attendent à une perte de revenus de 80 à 100 % au cours des deux prochaines années, car elles demeurent fermées ou peuvent fonctionner avec une capacité très réduite.
- **Couverture d'assurance :**
  - Près de 60 % ont répondu que leur police d'assurance ne couvrirait pas les pertes liées à la COVID-19.
  - En outre, un programme national d'obligations qui aurait aidé les théâtres canadiens à obtenir la sécurité nécessaire pour conclure des contrats avec des acteurs, des directeurs, des régisseurs et des chorégraphes en vue de la création, du développement et de la prestation a été mis en suspens jusqu'à nouvel ordre en raison du risque de précarité financière auquel sont maintenant confrontés les théâtres.
- **Perte du financement gouvernemental :**
  - Au moins 60 % des répondants sont incertains de leur stabilité, et certains pensent qu'il y aura des coupes dans le financement gouvernemental, en particulier dans le financement provincial (80 %) et municipal (69 %).
  - D'autres sources de revenus ont également été coupées ou réduites, telles que les abonnements, les commandites, les locations d'espaces, les cafés et les bars.
- **Incidence sur les artistes et le personnel :**
  - *Mises à pied et congés :* En juillet, 985 employés avaient été mis à pied ou forcés de prendre un congé. Toutes les compagnies qui avaient répondu à l'enquête n'avaient pas encore mis à pied de salariés à cette date, mais certaines ont dû laisser partir jusqu'à 100 membres.
  - *Réduction des salaires :* Pour ceux qui sont restés dans les compagnies, au moins 23 % ont subi une réduction de salaire de 30 % en moyenne.

#### ACCÈS AU SOUTIEN DU GOUVERNEMENT

Lors de notre enquête en juillet, nous avons demandé à nos membres à quels programmes du gouvernement fédéral ils avaient eu accès. Nous avons constaté que la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) et la phase 1 du Fonds d'urgence pour soutenir les organismes chargés de la culture, du patrimoine et du sport étaient les plus accessibles et les plus efficaces pour nos membres. Nous leur avons également demandé (de façon anecdotique) si leurs artistes et leur personnel avaient pu accéder à la Prestation canadienne d'urgence (PCU). Près de 80 répondants ont répondu par l'affirmative. Un résumé des résultats est présenté ci-dessous :

<b>PROGRAMME FÉDÉRAL DE SOUTIEN D'URGENCE</b>	<b>%</b>
Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC)	83,15 %
Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC)	44,94 %
Aide d'urgence du Canada pour le loyer commercial (AUCLC)	13,48 %
Fonds Stratégie numérique du Conseil des arts du Canada	13,48 %
Avance de fonds sur votre subvention du Conseil des arts du Canada	69,66 %
Phase 1 : fonds d'urgence du Conseil des arts du Canada et de Patrimoine canadien	74,16 %

La majorité de nos membres (88 %) ont également exprimé le souhait de voir la SSUC se poursuivre, et c'est également la recommandation la plus répétée que nous avons reçue d'eux lors de notre deuxième enquête en septembre-octobre, lorsque nous avons demandé aux membres ce que le gouvernement pouvait faire pour les soutenir. Nos membres sont reconnaissants de l'augmentation de 75 % de l'aide accordée par le biais de la SSUC, annoncée dans l'*Énoncé économique de l'automne*. Nos membres sont impatients de connaître les paramètres de la SSUC après le 19 décembre, y compris la manière dont les calculs seront

effectués sur une base annuelle. Il s'agit 1) de savoir comment nous pouvons continuer à comparer les revenus durant la pandémie à ceux de la période prépandémique, et 2) de savoir comment les festivals saisonniers de théâtre peuvent utiliser les totaux sur une base annuelle, car ils ne réalisent la majeure partie de leurs revenus annuels que sur une courte période de l'année.

### COMMENT LE SECTEUR S'EST-IL ADAPTÉ?

Les compagnies de théâtre canadiennes ainsi que l'ensemble du secteur ont démontré leur résilience en s'adaptant aux défis posés par la pandémie de COVID-19. Dans nos enquêtes de juillet et de septembre, nous avons demandé à nos membres comment ils avaient adapté leurs compagnies et leurs productions à la nouvelle réalité.

- Les compagnies ont adopté et utilisé des outils numériques pour communiquer avec leur public pendant la pandémie. Cependant, ces activités n'apportent que peu ou pas de revenus aux entreprises. Ci-dessous figurent quelques-unes des activités auxquelles les compagnies se sont livrées pendant le confinement :
  - *Événements communautaires et publics* (concerts en plein air, sur place ou partenariats locaux avec des restaurants; spectacles hybrides de collecte de fonds, petit public interne et diffusion en direct sur Internet; prestation à domicile de pièces de théâtre en direct; expérience numérique en coulisses; festivals numériques; pièces de théâtre en mode audio; exposés sur Zoom; radiodiffusions et baladodiffusions; spectacles itinérants en plein air qui pourraient être réservés; expérience numérique en coulisses, entre autres).
  - *Éducation et formation* (éducation sur Internet; certains théâtres ont pu offrir des camps d'été en personne dans le respect des directives de la santé publique; camps d'été sur Zoom; résidences d'artistes; ateliers pour adultes, jeunes et enfants, entre autres).
  - *Planification de la compagnie et formation du personnel* (travail de lutte contre le racisme avec notre personnel et notre organisation; adaptation des œuvres en films et en livres; réalisation d'entrevues avec des artistes de la communauté des PANDC pour discuter du racisme et du sexisme systémiques dans le théâtre canadien; stratégie de création des pièces; commande et création de pièces; établissement de partenariats, entre autres).
- Les défis les plus courants auxquels sont confrontées les compagnies en vue de la réouverture sont les EPI (gants, masques), la désinfection constante et la restriction du nombre de personnes dans les salles. Toutefois, il existe une préoccupation commune concernant la manière de gérer les règles de santé et de sécurité sur les activités courantes du théâtre (costumes, répétitions, auditions, etc.), ce qui se traduira par une augmentation des coûts pour les compagnies.

### BESOINS DU SECTEUR ET LACUNES DANS LES PROGRAMMES D'AIDE DU FÉDÉRAL

- *Soutien aux coûts liés à la COVID-19* : L'une des préoccupations les plus courantes de nos membres est le coût supplémentaire que les entreprises doivent supporter pour adapter leurs infrastructures afin de permettre la distanciation physique ou les activités pour mettre en œuvre les directives de la santé publique (achat d'EPI, vérification de la température, etc.). Ces dépenses ne sont généralement pas admissibles dans le cadre des programmes de financement fédéraux actuels; le secteur des arts et de la culture accueillerait favorablement l'assouplissement des programmes actuels ou la création d'un fonds particulier pour soutenir le secteur.
- *Programme de crédit pour les secteurs très touchés* : Bien que de nombreuses entreprises puissent bénéficier de ce programme, ce type de programme ne fonctionne généralement pas pour le secteur du théâtre, principalement en raison du modèle commercial du théâtre sans but lucratif. Les compagnies fonctionnent généralement avec des moyens financiers limités, en vue d'atteindre le seuil de rentabilité, et les conseils d'administration hésitent donc à approuver un endettement

lorsqu'il n'y a aucune voie évidente vers leur remboursement. Il est primordial de fournir un accès à un flux de trésorerie et à la sécurité afin de pouvoir embaucher des travailleurs sans porter atteinte à l'admissibilité et assurer ainsi la viabilité financière de nos membres. Dans certains cas, cela peut se faire par le biais de programmes de crédit, mais dans d'autres cas, notamment pour les organismes sans but lucratif et les organismes caritatifs, ces derniers devront avoir accès à un soutien garanti pour compenser les demandes de remboursement manquées et les annulations, de même qu'à un accès à un mécanisme de sécurité pour embaucher des travailleurs contractuels dans le respect des conventions collectives. Les programmes de crédit actuels, l'aide de 181,5 millions de dollars accordée à Patrimoine canadien et au Conseil des arts du Canada, annoncée dans l'*Énoncé économique de l'automne*, et de nouvelles mesures de soutien spécialisées destinées à notre secteur permettraient de mettre en œuvre ces mesures.

- *Le gouvernement met l'accent sur la production numérique* : Nous nous réjouissons des investissements faits dans le secteur dans l'*Énoncé économique de l'automne*, mais nous sommes préoccupés par tout investissement important potentiel dans la programmation et la création d'œuvres numériques. Comme nous le mentionnions ci-dessus, beaucoup de nos membres se sont engagés dans la programmation numérique. Pour une grande partie de nos compagnies membres, et leur public, la diffusion numérique ne constitue pas un substitut au spectacle sur scène. Les compagnies qui souhaitent s'engager dans la création numérique doivent également investir du temps et des ressources dans le développement d'un ensemble de compétences internes et dans l'acquisition de l'équipement adéquat.

Ces investissements sont les bienvenus, mais nous croyons qu'il serait avantageux d'équilibrer et de distribuer ces fonds pour revitaliser les programmes actuels et y investir afin de fournir des fonds de fonctionnement aux théâtres, comme le Fonds du Canada pour la présentation des arts (FCPA) (qui doit être renouvelé et qui figure dans l'*Énoncé économique de l'automne*) et le Fonds du Canada pour la formation dans le secteur des arts (FCFSA) (qui a été très utilisé avant la pandémie et qui nécessite un investissement échelonné de 10 millions de dollars sur trois ans).

- *Saisonnalité de la SSUC* – 66,96 % des répondants de juillet étaient des compagnies saisonnières ou des festivals d'été. Actuellement, le programme de subventions salariales ne tient pas compte des festivals saisonniers qui génèrent un maximum de revenus pendant une période de l'année, ce qui soutient leurs activités tout au long de l'année. En utilisant le calcul actuel sur une base annuelle pour le programme de la SSUC, il est impossible pour ces festivals saisonniers (p. ex. Bard on the Beach, etc.) d'atteindre le seuil de couverture des subventions salariales de 75 %, récemment révisé.
- *Subvention d'urgence du Canada pour le loyer (SUCL)* : Ce programme profitera grandement aux théâtres canadiens. Cependant, il y a quelques éléments de conception du programme qui requièrent une attention particulière : le complément à 90 % n'est pas accessible aux compagnies durement touchées qui doivent respecter les limitations des rassemblements de masse et les restrictions de voyage; il y a des plafonds de 75 000 dollars par emplacement et de 300 000 dollars pour les entités affiliées et ces plafonds limiteront considérablement le soutien à certaines compagnies, en particulier les grands théâtres; et les locataires ont droit à une subvention pour les services publics, mais celle-ci n'est pas accessible aux compagnies durement touchées qui ont des hypothèques à payer.

## RECOMMANDATIONS

Afin de soutenir la viabilité, la réouverture et la relance de notre secteur, et de faciliter le retour au travail des artistes et des travailleurs du secteur culturel, nos recommandations au gouvernement du Canada

visent à remédier aux dommages causés à notre secteur par la pandémie, ainsi qu'aux inégalités historiques que la pandémie a mises en évidence. Ces inégalités sont les suivantes :

1. Le gouvernement doit continuer d'accorder une aide financière d'urgence durant la pandémie et de fournir un soutien au rétablissement du secteur des arts de la scène, comme la Subvention salariale d'urgence du Canada (y compris des mesures appropriées d'admissibilité et de calcul pour les festivals de théâtre saisonniers), des mesures d'urgence pour les travailleurs culturels indépendants et un financement accru par le biais du Conseil des arts du Canada et du ministère du Patrimoine canadien.
2. Permettre un certain assouplissement dans le cadre des programmes actuels ou créer un fonds particulier pour soutenir le secteur qui doit composer avec des coûts accrus pour adapter les théâtres afin de se conformer aux orientations de la santé publique. Un tel assouplissement serait extrêmement utile aux compagnies qui fonctionnent sur une base saisonnière, comme celles qui produisent des festivals d'été, et qui, par conséquent, réalisent la majeure partie de leurs revenus pendant une certaine partie de l'année.
3. Le gouvernement doit augmenter le financement et le soutien aux artistes autochtones, noirs et de couleur, pour créer, développer, présenter et améliorer le théâtre, et commencer à s'attaquer aux déséquilibres historiques et aux inégalités systémiques à l'encontre de ces artistes.
4. Le gouvernement doit augmenter le financement et le soutien afin de donner la priorité aux changements climatiques et à la protection de l'environnement dans la création, la production, la présentation et la tournée de spectacles de théâtre à travers le Canada.
5. Nous aimerions que le gouvernement du Canada lance un programme de remplacement pour annuler les assurances et émettre des obligations de garantie afin d'aider au flux de trésorerie et à la couverture lorsque les théâtres ne sont pas admissibles à d'autres soutiens. Ce programme pourrait être similaire au programme pour le secteur du cinéma et de la télévision par l'intermédiaire de Téléfilm Canada et ne nécessiterait pas plus de 5 à 7 millions de dollars pour le secteur du théâtre canadien. Cela nous aiderait à assurer notre résilience financière et notre capacité à continuer à employer des travailleurs culturels indépendants dans le respect des conventions collectives.

Nous vous remercions de l'occasion qui nous est donnée de contribuer à l'étude sur les défis posés par la COVID-19 aux secteurs de l'art, de la culture, du patrimoine et du sport, et de votre soutien continu à un secteur du théâtre viable et dynamique. Nous restons à votre disposition si vous avez besoin de plus amples renseignements sur les enjeux abordés ci-dessus.

**Personne-ressource :**

Boomer Stacey, directeur général  
Professional Association of Canadian Theatres (PACT)

[boomers@pact.ca](mailto:boomers@pact.ca)

[www.pact.ca](http://www.pact.ca)